



Lancement de la plate-forme de concertation Neuchâtel, 5 mars 2009

Intervention de M. Pascal Broulis, Président d'arcjurassien.ch

Seul le texte prononcé fait foi

« l'Arc jurassien : une vision, une chance, un défi »

Messieurs les Conseillers d'Etat
Monsieur le Ministre
Mesdames et Messieurs les députés
Mesdames et Messieurs les présidents de communes,
Mesdames et Messieurs les maires
Mesdames et Messieurs les syndics
Mesdames et Messieurs les conseillers généraux et municipaux
Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée interjurassienne et son président
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil du Jura bernois
Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil régional et de la Préfecture de Franche-Comté,
Madame la 1^{ère} secrétaire de l'Ambassade de France en Suisse
Monsieur le Consul
Mesdames et Messieurs les représentants du monde de l'économie, de la formation, du développement régional,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette manifestation de lancement de la plate-forme de concertation de l'Arc jurassien suisse et je remercie le canton de Neuchâtel de nous accueillir en ses terres.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour parler installer cette plate-forme de concertation sous le thème «L'Arc jurassien ? une vision, une chance, un déficit ».

Pourquoi une plate-forme de concertation ?

La concertation devient de plus en plus nécessaire, voire indispensable. Certaines régions l'ont compris depuis longtemps déjà. Je pense au Chablais. Il y a une dizaine d'années encore, pour le Haut-Savoyard, il n'y avait que le Chablais français. Pour un Vaudois, le Chablais était forcément vaudois et pour le Valaisan, forcément valaisan. En une dizaine d'années, et à force de réflexions et de promotion autour du Chablais, celui-ci est devenu un. Il n'y a plus qu'un Chablais et il est possible maintenant d'y construire un hôpital unique pour le Chablais valaisan et vaudois. Une évolution similaire s'est produite dans la Broye vaudoise et fribourgeoise avec la construction d'un gymnase commun. Alors pourquoi pas dans l'Arc jurassien ?

En cette période de crise économique, la concertation à l'échelle de l'Arc jurassien paraît plus nécessaire que jamais. Il s'agit notamment de coordonner les réponses que lui apporteront les cantons et de faire entendre la voix de l'Arc jurassien avec ses spécificités liées à son tissu économique particulier, tourné vers l'exportation.

Car l'Arc jurassien est spécifique à bien des égards, et ce n'est pas un hasard si malgré les temps difficiles qui s'annoncent, les cantons de Vaud, Neuchâtel et du Jura se sont engagés fermement en faveur de la reconduction des accords bilatéraux et de leur extension. L'approbation massive de cet objet par les citoyens vaudois, neuchâtelois et jurassiens montre qu'ils ont parfaitement compris la nécessité, pour l'Arc jurassien, de s'ouvrir sur l'extérieur et d'avoir confiance en leurs propres forces.

En outre, l'absence de vision partagée de l'Arc jurassien risque de conduire à son éclatement. Le canton du Jura est attiré par Bâle, Bienne par Berne et Yverdon-les-Bains par Lausanne. Ces phénomènes d'attraction ne sont pas négatifs, dans le sens où la structure économique de cette région et l'absence de grands centres économiques obligent l'Arc jurassien à une nécessaire ouverture vers les métropoles qui l'entourent. Mais cette ouverture devrait pouvoir profiter à l'Arc jurassien et non l'affaiblir. C'est pourquoi ces démarches doivent s'inscrire dans une démarche concertée, sous peine de conduire l'Arc jurassien suisse à l'éclatement.

Cette concertation est par ailleurs encouragée par la Confédération, notamment à travers la politique régionale qui encourage les régions à dépasser les cadres institutionnels pour définir des régions fonctionnelles.

L'existence de l'Arc jurassien est souvent mieux perçue de l'extérieur que de l'intérieur. La Confédération, dans ses politiques, a bien identifié un territoire

de l'Arc jurassien. Les autres cantons définissent également cette région comme le « Jura ». A l'inverse, les habitants de l'Arc jurassien se sentent profondément jurassiens, neuchâtelois, bernois ou vaudois avant d'être Arc jurassien.

La mise en œuvre de la politique régionale, particulièrement son volet intercantonal, a poussé les anciennes régions LIM et les villes, réunies au sein du Réseau des villes de l'Arc jurassien, à souhaiter une meilleure concertation avec les cantons à l'échelle de l'Arc jurassien suisse. Des démarches en ce sens ont été initiées par le Groupe de concertation des régions LIM et le Réseau des villes durant l'année 2007 auprès de la CTJ-Suisse. Cette dernière apparaissait en effet comme la seule enceinte de niveau cantonal et de dimension Arc jurassien.

Ces démarches ont incité la CTJ-Suisse à revoir ses statuts et à changer de nom et de logo. Il en a résulté le 27 octobre dernier la mise en place par les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel et Jura de l'association intercantonale **arcjurassien.ch**, dotée d'un cahier des charges ambitieux. En effet, outre les missions vouées au développement et à l'encouragement des relations transfrontalières qu'**arcjurassien.ch** a repris de l'ancienne CTJ-Suisse, **arcjurassien.ch** s'est donné comme mission de renforcer la concertation à l'échelle de l'Arc jurassien.

Le lancement ce jour de la plate-forme de concertation constitue le premier pas dans la direction d'un Arc jurassien conscient de lui-même, de ses forces comme de ses faiblesses et capable d'articuler une politique de développement territorial et économique coordonnée.

Les trois étapes envisagées

1. La vision

Il s'agit dans un premier temps de lever la tête du guidon, de réfléchir à l'Arc jurassien que nous souhaitons confier à nos petits enfants, d'ici 30 à 40 ans. De quel Arc jurassien rêvons-nous pour l'an 2050?

C'est à cette vision que nous vous proposons de travailler aujourd'hui, en partant des nombreux travaux et réflexions déjà conduites sur ce sujet.

2. La chance

Cette vision établie et validée par le maximum d'acteurs concernés, il restera à en vérifier l'intérêt. Que peut apporter un Arc jurassien plus uni, plus cohérent, plus présent aussi sur la scène fédérale, intercantonale et transfrontalier? La plus-value est-elle évidente par rapport à la situation actuelle? Les tensions et les concurrences qu'un tel projet suscitera en valent-elles la peine? Ce sera l'objet de la prochaine réunion de la plate-

forme, qui parlera de la « chance » que peut représenter cette démarche pour l'Arc jurassien.

3. Le défi

Enfin, si le projet de vision est accepté, si son intérêt pour l'Arc jurassien est démontré, il restera alors à donner corps à cette vision et à construire cette région de l'Arc jurassien. Ce sera la troisième étape, celle du défi.

Conclusions

La particularité de la présente démarche réside dans son caractère politique, puisque conduite en présence des cantons, des villes, des communes et des régions. Tous ces éléments montrent à la fois le sérieux de la démarche mais laissent aussi apparaître le niveau élevé des attentes qu'elle suscite. Dans cette perspective, un atelier spécifique réunira les Conseillers d'Etat et les conseillers communaux membres du Bureau du Réseau des villes de l'Arc jurassien, afin de réfléchir plus précisément à la suite du processus et à sa mise en œuvre.

La présente démarche ne saura motiver et réunir les acteurs de l'Arc jurassien que si elle est de qualité, conduite avec sérieux et dans le respect du fonctionnement et du rôle des institutions en présence.

Je vous remercie de votre attention.